



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE  
Securing Africa's future through capacity development  
Assurer l'avenir de l'Afrique en renforçant les capacités

## Réformer la fiscalité du tabac au Togo : l'impact potentiel d'un système fiscal mixte sur la consommation et les revenus



### Note d'orientation NO: 9 2023

#### Notions clés à retenir

Malgré la mise en œuvre de lois et réglementations antitabac, notamment la ratification de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, la prévalence du tabagisme au Togo demeure élevée. Une étude montre que, en comparaison au système actuel de taxe "ad valorem", le système de taxation mixte entraîne à la fois une augmentation du prix de consommation final des segments premium et économique du tabac, une augmentation des recettes des droits d'accises et une diminution de la quantité de cigarettes consommées ainsi que des revenus de l'industrie du tabac. Sur la base de ces résultats, l'application d'un système mixte de droits d'accises aboutirait à de meilleurs résultats dans la lutte antitabac.

## 1. Le problème

La consommation de tabac est un important problème de santé publique au Togo, avec près de 10 % des hommes âgés de 15 à 49 ans consommant des produits du tabac. Cette prévalence est préoccupante étant donné les effets nocifs bien documentés du tabagisme, notamment le risque accru de maladies non transmissibles telles que les maladies cardiaques, les maladies respiratoires et divers types de cancer. En outre, l'exposition à la fumée secondaire peut également entraîner de graves complications de santé, affectant non seulement les fumeurs mais également les non-fumeurs au sein d'un même foyer ou d'une même communauté.

Outre ses effets nocifs sur la santé, le tabagisme a également des conséquences économiques importantes. Pour les ménages à revenus faibles et moyens, en particulier dans les zones rurales, les dépenses en produits du tabac peuvent représenter une part substantielle du budget du ménage. Ces dépenses en tabac se font souvent au détriment de besoins essentiels tels que l'alimentation, le logement, l'éducation et les soins de santé. Dans un pays où une proportion importante de la population vit dans la pauvreté, le fardeau financier du tabagisme peut exacerber les difficultés économiques existantes et contribuer à créer un cycle de pauvreté.

Malgré la mise en œuvre de lois et réglementations antitabac, notamment la ratification de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, la prévalence du tabagisme au Togo demeure élevée. L'une des principales raisons à cela est le prix abordable des produits du tabac. Le système fiscal actuel « ad valorem », qui taxe les produits du tabac en fonction de leur valeur, n'a pas entraîné une augmentation significative du prix de détail du tabac. En conséquence, ces produits restent accessibles à la plupart des consommateurs, y compris ceux des ménages à revenus faibles et moyens.

En outre, le commerce illicite des produits du tabac pose un autre défi en matière de contrôle du tabagisme. Malgré la mise en place d'un système de marquage sécurisé pour certains produits de consommation, dont le tabac, en septembre 2020, l'efficacité de ce système nécessite un renforcement du contrôle sur les distributeurs à travers le pays.

En résumé, la problématique de la consommation de tabac au Togo présente de multiples facettes, impliquant non seulement des préoccupations de santé publique mais également des défis économiques et réglementaires. Aborder cette question nécessite une approche globale qui intègre tous ces aspects.

## 2. Principales conclusions et implications

L'étude menée sur les effets de la taxation du tabac au Togo a abouti à plusieurs conclusions clés ayant des implications importantes pour la santé publique et la politique économique.

### Structure du marché oligopolistique:

Le marché du tabac au Togo est oligopolistique, avec un nombre limité d'entreprises contrôlant l'importation des produits du tabac. Cette structure de marché peut limiter l'efficacité des politiques fiscales, dans la mesure où ces entreprises peuvent avoir le pouvoir d'influencer les prix et de maintenir leurs marges bénéficiaires malgré les modifications des taux d'imposition.

### Faible impact de la fiscalité actuelle sur les prix du tabac:

Malgré l'augmentation du taux d'imposition « ad valorem » sur les produits du tabac entre 2007 et 2014, le prix de détail du tabac n'a pas augmenté de manière significative. On peut en déduire que le système fiscal actuel est inefficace pour décourager la consommation de tabac par le biais de l'augmentation des prix.

### Élasticité de la demande pour les différents produits du tabac:

L'étude a révélé que la demande de cigarettes ordinaires est élastique, ce qui signifie qu'une augmentation du prix de 1 % entraînerait une diminution de la consommation de 1,277 %. Toutefois, la demande pour les marques haut de gamme est inélastique, ce qui indique que des augmentations de prix ne réduiraient pas significativement la consommation de ces produits. Il ressort de ce résultat que les politiques fiscales devraient tenir compte des différentes sensibilités au prix des différents produits du tabac.

### **Impact potentiel d'un système de fiscalité mixte:**

L'étude a simulé les effets d'un système de taxation mixte, combinant une taxe « ad valorem » de 45 % et une taxe spécifique de 10 000 FCFA pour 1 000 cigarettes. Les résultats ont montré que ce système augmenterait considérablement le prix de détail des cigarettes haut de gamme et économiques, diminuerait la consommation globale de tabac de 60 % et augmenterait les recettes fiscales de 21 %. On peut en déduire qu'un système de taxation mixte pourrait être plus efficace pour réduire la consommation de tabac et générer des recettes publiques.

Ces résultats ont des implications importantes pour les politiques de lutte antitabac au Togo. Ils donnent à penser que le système actuel de taxation « ad valorem » n'est pas suffisant pour dissuader la consommation de tabac et qu'un système de taxation mixte pourrait être plus efficace. En outre, les résultats soulignent la nécessité de politiques qui tiennent compte des différentes sensibilités aux prix des différents produits du tabac et de la structure oligopolistique du marché du tabac. Enfin, l'augmentation potentielle des recettes fiscales résultant d'un système de taxation mixte pourrait être utilisée pour financer des initiatives de santé publique, notamment des programmes de lutte antitabac.

### **3. Principales recommandations en matière de politiques**

Sur la base des résultats de l'étude, les recommandations en matière de politiques ci-dessous sont proposées pour résoudre le problème de la consommation de tabac au Togo.

#### **Mettre en œuvre une fiscalité mixte:**

L'étude suggère qu'un système de taxation mixte, combinant une taxe « ad valorem » de 45 % et une taxe spécifique de 10 000 FCFA pour 1 000 cigarettes, serait plus efficace pour réduire la consommation de tabac et augmenter les recettes fiscales. Ce système augmenterait considérablement le prix de détail des cigarettes des segments premium et économique, les rendant moins abordables et décourageant ainsi la consommation.

#### **Tenir compte des sensibilités aux prix des différents produits du tabac:**

L'étude a révélé que la demande de cigarettes ordinaires est élastique, tandis que celle des marques haut de gamme est inélastique. Cela signifie qu'une approche universelle en matière de taxation du tabac pourrait ne pas être efficace. Les décideurs devraient tenir compte des différentes sensibilités aux prix des différents produits du tabac lors de l'élaboration des politiques fiscales.

#### **Renforcer la collecte de données:**

L'étude souligne la nécessité de disposer de données plus détaillées et à jour sur la consommation et l'importation de tabac au Togo. Une meilleure collecte de données fournirait une base de données plus solide pour l'élaboration de politiques efficaces de lutte antitabac. Cela pourrait impliquer de mener des enquêtes nationales régulières sur la consommation de tabac et d'améliorer le suivi des importations de tabac.

#### **Réinvestir les recettes fiscales provenant du tabac dans des initiatives de santé publique:**

L'augmentation potentielle des recettes fiscales résultant d'un système de taxation mixte pourrait être utilisée pour financer des initiatives de santé publique. Cela pourrait inclure des programmes de lutte antitabac, tels que des campagnes de sensibilisation du public aux dangers du tabagisme, ainsi que des initiatives de santé plus larges, telles que l'amélioration des infrastructures et des services de santé.

### **4. Lectures complémentaires:**

Pour des informations plus détaillées, prière de vous référer à l'intégralité de l'étude intitulée *La politique fiscale au service de la lutte antitabac au Togo: simulation des répercussions d'une modification du système de taxation des produits du tabac* à l'adresse suivante

<https://elibrary.acbfpack.org/acbf/collect/acbf/index/assoc/HASH0129/c80c3227/0f1be2db/c202.dir/Politique%20fiscale%20%20Togo.pdf>



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

Securing Africa's future through capacity development  
Assurer l'avenir de l'Afrique en renforçant les capacités

---

**THE AFRICAN CAPACITY BUILDING  
FOUNDATION (ACBF HEAD OFFICE)**

2 Fairbairn Drive, Mount Pleasant, Harare, Zimbabwe  
Tel: (+263-242) 304663, 332002  
Cell: +263 772 185 308 - 10  
E-mail: root@acbf-pact.org

**ACBF REGIONAL OFFICE,  
WEST & CENTRAL AFRICA**

3rd Floor, The Rhombus, Plot 24 Tumu Street,  
Kanda Estates, Accra, Ghana  
Tel : +233 540122013  
E-mail : accra@acbf-pact.org

**ACBF REGIONAL OFFICE,  
EAST & SOUTHERN AFRICA**

ACK Garden House, 2nd Floor, 1st Ngong Ave, Nairobi, Kenya  
Tel: +254 (20) 5160052  
Cell: +254 727 116 276  
E-mail: nairobi@acbf-pact.org



**[www.acbf-pact.org](http://www.acbf-pact.org)**